



TROPHEE CAISSA FFE

Dimanche 28 février 2021

Règlement intérieur



Article 1 : Présentation

La Direction Nationale des Echecs Féminin de la FFE (DNEF) organise le « **Trophée Caïssa FFE** » en ligne. Le tournoi est organisé sur la plateforme Lichess le dimanche 28 février à partir de 15H.

Il se joue en 11 rondes et est limité aux 100 premières inscrites, avant le 26 février à 20h00.

Condition exigée pour participer : Être licenciée A ou B à la FFE pour la saison en cours.

Article 2 : Règles générales du tournoi au système suisse sur Lichess et Appariements

Les règles suivantes sont mises en place par la plateforme de jeu :

- Les joueuses jouent le même nombre de parties et peuvent affronter une seule fois chaque adversaire.
- Une victoire rapporte un point, une partie nulle 0,5 point, et une défaite 0 point.
- Lorsqu'une joueuse ne peut être appariée pour une ronde, elle reçoit un bye de un point (=exempt).
- Le départage utilisé est le Sonneborn-Berger : il s'agit de la somme des points des adversaires battus et de la demi-somme des points des adversaires contre lesquelles la joueuse a fait match nul.
- Les appariements sont effectués par bbPairings, dans les règles de la FIDE.
- Une joueuse obtient un bye de 0,5 point lorsqu'elle manque une ronde du tournoi. Toutefois, si elle manque plusieurs rondes, elle n'obtiendra qu'une fois 0,5 point.
- Si une joueuse ne joue pas, sa pendule défile et elle perd la partie au temps. Le système exclut la joueuse du tournoi automatiquement. La joueuse exclue peut tout de même rejoindre à nouveau le tournoi.
- Les numéros d'appariements sont attribués selon les classements Lichess au début du tournoi.
- La chute du drapeau est détectée automatiquement par la plateforme de jeu.
- Une proposition de nullité est proposée par la plateforme lorsqu'une position apparaît pour la 3^{ème} fois
- La règle des 50 coups s'applique automatiquement.
- Mat, pat et position morte sont détectés automatiquement.

Après inscription sur le site fédéral, avant le 26 février 2021, chaque participante recevra les informations de connexion. Il faudra rejoindre l'équipe « DNEF – Trophée Caïssa – 28 février 2021 » sur Lichess (<https://lichess.org/team/dnef-trophee-caissa-28-fevrier-2021>) puis rejoindre le tournoi « Trophée Caïssa – FFE » (<https://lichess.org/swiss/sXhG0hHm>). Ne seront acceptées sur Lichess dans l'équipe et dans le tournoi, uniquement les joueuses à jour de leur inscription sur le site fédéral.

Sont assurées d'être appariées à la première ronde toutes les joueuses qui seront correctement connectées sur la plateforme de jeu. Les joueuses doivent être connectées obligatoirement avant 14h30 sur Lichess et sur le logiciel de visioconférence zoom le dimanche 17 janvier, le temps d'effectuer les préparatifs nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Le tournoi n'est pas homologué FIDE mais sera comptabilisé pour le prochain Elo FFE Blitz sur Internet.

Article 3 : Cadence

Les parties sont jouées à la cadence Fischer : pour chaque joueuse, 5 minutes pour jouer la partie, avec un ajout de 3 secondes par coup durant toute la partie.

Article 4 : Dates et Horaires

Horaires prévus pour le tournoi : Dimanche 28 février 2021

- Inscriptions avant le 26 février 2021 à 20h00.
- Connexion sur le logiciel de visioconférence et lichess le dimanche 17 janvier à 14h30
- Ronde 1 le Dimanche 17 janvier 2021 à 15h : Enchaînement des 11 rondes jusqu'à environ 18h30
- Classement définitif publié le 19 janvier 2021 au plus tard.

L'organisateur ne peut être tenu responsable de la qualité de connexion des joueuses. Si une joueuse perd sa connexion à la zone de jeu en cours de partie, la pendule de la joueuse ayant le trait continue de tourner. La joueuse déconnectée dispose de tout le temps de réflexion restant dans la partie pour se reconnecter et continuer à jouer.

Article 5 : Droits d'inscription - Tarifs

Le tournoi est gratuit pour toutes les joueuses titrées (GMF, MIF, MFF) ayant une licence FFE pour la saison en cours ainsi que pour les invitées de la DNEF. Pour toutes les autres, le montant de l'inscription est de 5 euros (3 euros pour les joueuses de moins de 20 ans). A partir du 21 février, les droits sont de 5 et 8 euros.

Article 6 : Classement

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenus (gain=1, nulle=0,5, perte=0). Le classement sera fait directement sur la plateforme Lichess et le ELO utilisé sera le ELO Lichess de la joueuse sur son compte à l'heure de lancement de la ronde 1.

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général et les autres prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. La liste des prix est en annexe de ce règlement.

En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- attribution d'un prix obtenu au classement général,
- attribution d'un prix spécial : plusieurs places offertes pour un open ou une simultanée avec une championne de France

Article 7 : Arbitrage

L'arbitre en charge de l'événement est M. Alexandre FERYN, Arbitre International.

Dans le cas où une joueuse ne serait pas connectée sur Zoom (webcam + partage de son écran + son) lors de deux parties du tournoi, ou ne respecterait pas les consignes de l'arbitre, transmises sur le chat de Zoom ou via la plateforme de jeu Lichess, soit la joueuse sera exclue du tournoi, soit elle ne pourra prétendre à un prix.

L'utilisation d'une ancienne version de zoom peut conduire à des problèmes techniques qui perturbent le partage de l'écran. Il est de la responsabilité de chaque joueuse d'utiliser les dernières versions et de vérifier avant le début du tournoi que tout fonctionne bien.

-Article 8 : Conduite des joueuses

La conduite des joueuses ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Echecs. Le résultat de chaque partie doit être acquis loyalement à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. Un comportement correct est exigé.

Pendant la partie, il est interdit aux joueuses de faire usages de notes, sources d'informations ou de conseils externes, ou d'analyser une quelconque partie.

Chaque joueuse doit être seule devant son ordinateur.

Le tournoi est supervisé à l'aide de la plateforme de visioconférence Zoom afin d'assurer le respect des règles du fair-play (<https://zoom.us/client/latest/ZoomRooms.exe>). Toutes les joueuses sont invitées par l'arbitre à rejoindre une salle de conférence virtuelle, dans laquelle leur sera demandé de partager leur écran ainsi que leur webcam.

Chaque joueuse doit laisser son micro actif. La salle virtuelle doit néanmoins rester silencieuse. Chaque joueuse doit donc prendre ses dispositions pour pouvoir jouer dans un espace calme. Il n'est pas autorisé d'écouter de la musique ou de jouer avec un casque ou des écouteurs.

Toutes les joueuses sont dans l'obligation de jouer selon ce mode de supervision.

Les commentaires sur le chat doivent rester très corrects.

Les arbitres sont tenus de respecter et de faire respecter les règles et règlements.

Les joueuses sont tenues de respecter les arbitres et les autres joueuses.

Article 9 : Droit à l'image

Des photos (ou vidéos) du tournoi seront prises par les organisateurs, et seront publiées sur le site internet de la FFE et les réseaux sociaux. L'inscription au tournoi implique le consentement de la participante à cette diffusion.

Article 10 : Acceptation du règlement

L'inscription au Blitz des Reines en ligne implique l'acceptation du présent règlement intérieur par les participantes et les spectateurs.

Article 11 : Jury d'appel

Le jury d'appel est constitué de Jocelyne Wolfangel et Virginie Ludwiczak, coorganisatrices du tournoi, de l'arbitre international Dominique Dervieux, et d'une joueuse du tournoi, désignée avant le 28 février 2021. En cas de problème durant la partie, la joueuse doit cependant continuer de jouer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

L'arbitre Principal

FERYN Alexandre

Les organisateurs

WOLFANGEL Jocelyne, Présidente de la DNEF FFE

LUDWICZAK Virginie, Adjointe à la DNEF FFE